

File

No. 21

SECRET/94/Add.1
6 novembre 1957

ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE

PARTIES CONTRACTANTES

NEGOCIATIONS AU TITRE DE L'ARTICLE XXVIII

Conclusion des négociations par l'Australie (Liste I)

Rapport de la délégation de l'Australie sur les négociations conduites en conformité de l'article XXVIII relativement à la Liste I.

A. Négociations avec les parties contractantes avec lesquelles les concessions ont été primitivement négociées

Les négociations ont abouti à un accord avec la France (SECRET/94)

B. Demandes tendant à ce que soit reconnu un intérêt substantiel

<u>Demande présentée par</u>	<u>Intérêt invoqué à l'égard des positions Nos</u>	<u>Intérêt reconnu</u>	<u>Satisfaction donnée au pays dont l'intérêt a été reconnu</u>
France	Ex 106 B	Oui	Oui
Italie	Ex 106 B	Non	-